



## Declarations ressources en invalidite

Par **sylvain53**, le **03/07/2015** à **02:25**

Bonjour , je suis en invalidite cat2 depuis le 1er janvier je touche une rente de la CPAM tous les mois et un complement de ma prevoyance tous les trimestre (janvier ,fevrier ,mars paye en avril)+ des indemnites pole emploi.tous les trimestres la CPAM me demande de remplir une declaration de ressources que j'ai d'ailleurs remplie debut avril pour la periode du 1er trimestre.

Ma question est :etant donne que j'ai touche ma rente de prevoyance le 16 avril pour le 1er trimestre il faut que je la declare sur le second trimestre et non pas sur le 1er car je ne l'avais pas percue.

donc j'ai ete indemise par le pole emploi egalement debut mai pour avril et debut juin pour mai est ce que je dois declare sur le second trimestre la periode de juin que je vais toucher en juillet.

merci j'attends vos reponses car je suis totalement perdu

cdt

sylvain